

Prix Alnylam Pharmaceutical 2023 « ARN interférent et maladies rares »

Date limite de dépôt des candidatures : **30 mars 2023, 17h (heure de Paris)**

Contexte

Alnylam Pharmaceuticals s'associe une nouvelle fois à la Fondation Maladies Rares pour récompenser par une subvention de 20 000 € un projet de recherche innovant dans le domaine des maladies rares utilisant la technologie de l'ARN interférent.

La Fondation Maladies Rares est une fondation de coopération scientifique créée en 2012 avec pour mission d'animer, de coordonner et de soutenir la recherche en sciences biomédicales et en sciences humaines et sociales dans toutes les maladies rares.

Détails du prix

Le prix récompensera un projet de recherche innovant dans le domaine des maladies rares et portant sur l'un des thèmes suivants :

- Recherche translationnelle développant une approche d'ARN interférence et utilisant un modèle animal ou cellulaire.
- Vectorisation innovante d'ARN interférents ciblant un organe ou un tissu.

Le montant du prix s'élève à 20 000 €, ce montant sera affecté à la poursuite des travaux de recherche de l'équipe sur la thématique.

Le prix distinguera un chercheur confirmé, responsable scientifique d'une équipe rattachée à un organisme de recherche français contribuant par ses recherches à des avancées majeures dans le domaine des maladies rares.

Le lauréat sera désigné par le Conseil Scientifique de la Fondation Maladies Rares. Les résultats seront communiqués fin mai 2023 et le prix sera remis lors du Colloque Scientifique Annuel de la Fondation Maladies Rares le 27 juin 2023 au Collège de France à Paris.

Une convention de recherche sera établie entre l'organisme gestionnaire du porteur de projet et la Fondation Maladies Rares. Le prélèvement de frais de gestion par les organismes gestionnaires n'est pas autorisé par la Fondation Maladies Rares.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit être constitué de :

- Page de garde (nom, prénom, date de naissance et titres du candidat. Titre et affiliation de l'équipe de recherche du candidat) ;
- CV du candidat incluant une liste des publications ;
- Les cinq meilleures publications de l'équipe du candidat entre 2019 et 2022 ;
- Un texte de 4 pages maximum (interligne simple, police Arial 11) décrivant les principales découvertes de l'équipe, le programme de recherche pour les deux années à venir ainsi que l'utilisation prévue du prix ;
- Un résumé grand public (1 500 caractères).

Les dossiers doivent être envoyés sous format PDF par mail à aap-bio@fondation-maladiesrares.com avec pour objet « Prix Alnylam 2023 » avant le 30 mars 2023, 17h (heure de Paris).